

**Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte**

Service Développement des territoires ruraux

Rue Mariazé - BP 103 97600 MAMOUDZOU

Instructeur PSN (FEADER)

Poste de catégorie B ou A en portage salarial pour le compte de la DAAF : CDD 1 an renouvelable	
Clôture de la réception des candidatures : 16/09/2025	
Prise de poste : 01/11/2025	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>La DAAF de Mayotte met en œuvre les politiques relatives à l'agriculture et au développement des territoires ruraux, à l'alimentation et à la forêt, et contribue à la définition et à la déclinaison de la politique de l'emploi dans le domaine agricole. Elle compte 80 agents.</p> <p>Le service Développement des territoires ruraux (SDTR) comprend 16 agents et a en charge la politique forestière, l'aménagement agricole et rural, la protection du foncier agricole et l'instruction des actions du FEADER afférentes à ces thématiques. Il comprend actuellement 2 unités, une en charge des Forêts et du Bois, et l'autre en charge des questions relatives aux Territoires Ruraux et l'Aménagement Durable (y compris l'instruction et le suivi des dossiers FEADER).</p> <p>Le SDTR instruit les mesures FEADER du Programme de Développement Rural 2014-2022 de Mayotte (PDR) et celles du PSN (2023-2027) concernant l'hydraulique agricole, la protection des espaces forestiers et naturels, les services de base, les aménagements touristiques en zones forestières et naturelles, la préservation et restauration du patrimoine naturel, la mise en place et l'entretien de surfaces boisées, la création de haies, la modernisation des équipements d'exploitation forestière, les approches collectives en faveur de projets environnementaux et le programme LEADER. Il assure également l'animation et le secrétariat de la Commission départementale de préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers (CDPENAF), et de la commission des baux ruraux. Il participe à diverses instances dans les domaines de l'eau et de l'environnement, au titre des prérogatives régaliennes et stratégiques de la DAAF. Enfin, il prépare les avis de la DAAF sur les documents d'urbanisme et les permis de construire, pilote la politique forestière départementale (secrétariat de la CFBDM et instruction des dérogations à l'interdiction générale de défrichement), et exerce des missions de police forestière.</p>
Objectifs du poste	<p>Sous l'autorité du chef de l'unité « Territoires Ruraux et Aménagement Durable » (UTRAD : 5 agents), l'agent sera chargé de l'instruction et du suivi des dossiers de demande d'aide, dans le cadre du PSN, en veillant à leur qualité et à leur conformité réglementaire.</p> <p>Il assurera également le suivi des derniers dossiers PDR y compris en phase de contrôle.</p> <p>En lien étroit avec l'adjoint au chef de service et le service Europe et Programmation (SEP), il assure le suivi de plusieurs dispositifs du PSN.</p> <p>L'agent assure le lien avec les porteurs de projets, sera amené ponctuellement à effectuer des déplacements sur le terrain pour le contrôle des opérations et participe au reporting des dispositifs PSN pour le compte du service.</p>
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p>Vos principales missions comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none">○ l'instruction technique et financière des demandes conformément aux fiches interventions et aux guides et notes de procédures,○ le suivi global des dossiers de demande d'aide du PSN (édition de rapport d'instruction pour les comités de programmation, élaboration des conventions financières...).○ l'information des porteurs de projets,○ la contribution à la formulation des avis techniques,○ la réalisation des contrôles administratifs et sur place des opérations.○ la promotion des mesures du PSN, en particulier auprès des porteurs institutionnels

	(communes, ONF, associations environnementales...), <ul style="list-style-type: none"> o la participation aux réunions internes et externes de suivi, coordination ou de mise en œuvre des dossiers, o la contribution à l'élaboration des documents de reporting du PSN, o la contribution au déploiement et à la mise en œuvre des interventions du PSN. 	
Champ relationnel du poste	Autres services de la DAAF (en particulier le SEP), DEALM, Préfecture, élus et services techniques des collectivités, ASP, et plus globalement les porteurs de projet.	
Compétences liées au poste	Savoirs	Savoir-faire / savoirs être
	Niveau d'étude minimum souhaité : bac + 2 dans les domaines du développement rural, de l'aménagement territorial, de l'environnement, de la gestion des fonds européens, ou de l'administration. Connaissance réglementaire de base (fonds européens, marchés publics). Connaissance de procédures réglementaires et administratives liées aux financements publics et européens. Connaissance en gestion de dossier d'aide publique.	Capacités d'analyse et de synthèse. Aisance à l'écrit et l'oral. Maîtrise des outils informatiques (pack office, logiciel métier spécifique pour la gestion des fonds européens : Osiris, Safran). Rigueur et sens de l'organisation. Autonomie dans la gestion des tâches tout en sachant rendre compte. Sens du travail en équipe. Qualités relationnelles. Suivre plusieurs dossiers en parallèle dans le respect des délais.
Caractéristiques du poste	La personne est recrutée(e) pour une période d'un an. Elle est directement rattachée(e) au chef de l'unité « Territoires Ruraux et Aménagement Durable ». Elle est sous la supervision conjointe de ce dernier et de l'adjointe au chef de service en sa qualité d'agent instructeur. Le/la contractuel est intégré(e) comme un agent de la DAAF à part entière durant sa mission. Il/elle bénéficie du matériel nécessaire à l'accomplissement de sa mission (un poste de travail équipé et des véhicules de service pour ses éventuels déplacements professionnels) et pourra bénéficier du plan de formation de la DAAF. Billet d'avion A/R pris en charge en cas de venue depuis l'hexagone. Période d'essai d'un mois.	
dépôt des candidatures	Les dossiers de candidature (CV + lettre de motivation), accompagnés de la copie du dernier diplôme obtenu sont à faire parvenir au chef du service Développement des Territoires Ruraux, M. Franck DUGUÉPÉROUX franck.duqueperoux@agriculture.gouv.fr et à l'adjointe Mme Youhanidhi SAID-KALAME youhanidhi.said-kalame@agriculture.gouv.fr .	